

COMPTE-RENDU

BALADE APPRENANTE QUARTIER N°8

VOS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

David LE MONNIER

Conseiller Municipal délégué
david.lemonnier@cabourg.fr

Patrick LAMARQUE

Conseiller Municipal
patrick.lamarque@cabourg.fr

Votre élue référente : Monique BOURDAIS

Adjointe au Maire déléguée au Bénévolat,
à la vie Associative et à la vie des Quartiers,
monique.bourdais@cabourg.fr



SURETÉ & SÉCURITÉ

Sujet abordé par les élus

1 VIDÉOPROTECTION

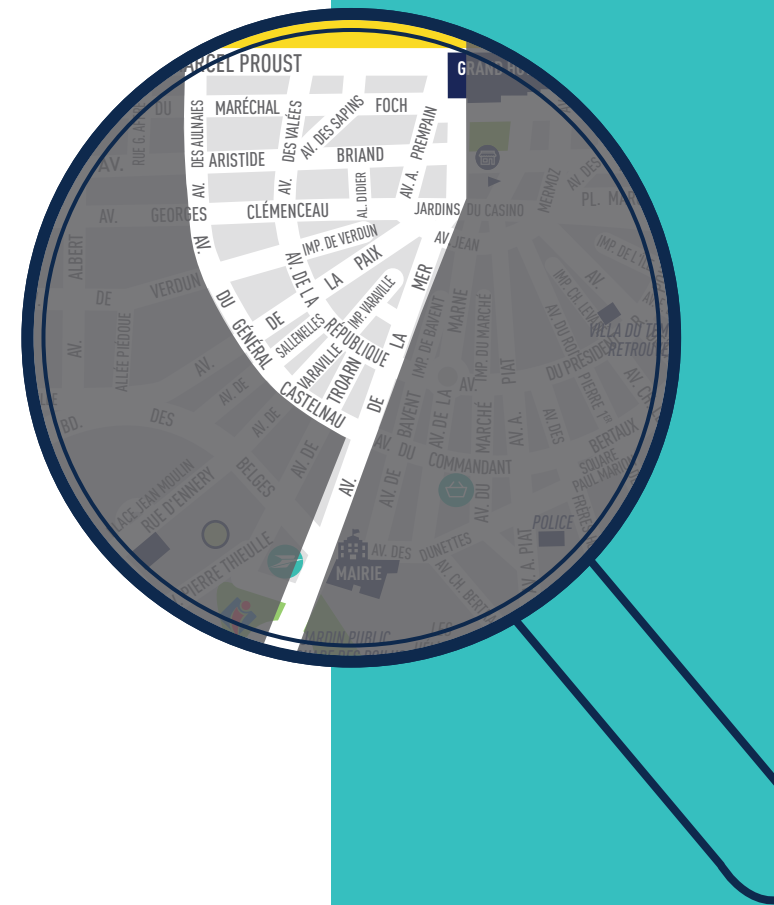
La vidéoprotection est déployée sur l'ensemble de Cabourg depuis 15 ans environ. Elle a une action dissuasive et fournit des informations précieuses pour la résolution de certaines affaires. Aujourd'hui, le système est en cours de rénovation. Le passage au tout numérique s'impose afin d'assurer une efficacité du service lorsque l'éclairage public est éteint.

2 LA POLICE MUNICIPALE

Monsieur le Maire se félicite d'avoir professionnalisé la police municipale depuis 2014. Ce sont désormais 7 agents municipaux titulaires qui sillonnent les rues à l'année. La plupart d'entre eux sont d'anciens gendarmes. Autant d'agents saisonniers sont recrutés en renfort durant la haute saison. La ville pallie ainsi au désengagement de l'Etat en matière de sécurité. A titre d'exemple, ce sont les policiers municipaux qui désormais fixent les scènes de délit et de crime en attendant l'arrivée de l'Officier de Police Judiciaire.

A noter que le programme évènementiel ne serait pas aussi riche, notamment durant la saison estivale, si nous n'étions pas dotés de ce service municipal.

Aujourd'hui se pose la question de leur réarmement (armes létales) au regard de la recrudescence des intimidations verbales mais aussi physiques auxquelles ils doivent faire face de plus en plus régulièrement. Les tasers dont ils sont en possession aujourd'hui ne suffisent plus.



SURETÉ & SÉCURITÉ

Sujet abordé par les élus

3 SÉCURITÉ SANITAIRE

L'un des principaux challenges de la municipalité est de proposer une offre de soin suffisante, diversifiée et de qualité aux Cabourgeais en priorité mais aussi aux non sédentaires qui ont inéluctablement des besoins en la matière lorsqu'ils séjournent sur notre territoire.

Il y a peu de temps encore, la ville ne comptait plus qu'un médecin généraliste et deux cabinets infirmiers pour 3700 habitants à l'année et 80 000 au plus fort de la saison.

Aujourd'hui, un nouveau médecin s'est installé avenue Piat (emplacement de l'ancienne trésorerie) ainsi qu'un infirmier et d'autres professions paramédicales. Un cardiologue exerce place des Dunettes.

La ville s'est aussi dotée du recours médical ; dispositif original qui répond à une demande sans pour autant concurrencer la médecine généraliste.

Ce service consiste en la présence de deux médecins urgentistes présentes tous les jours de 14h à 21h (sauf le mardi - mais y compris le dimanche et les jours fériés). Elles traitent la « bobologie » mais procèdent aussi à des actes plus complexes. Elles se situent avenue des Dunettes. Les patients sont reçus par ordre d'urgence.



SURETÉ & SÉCURITÉ

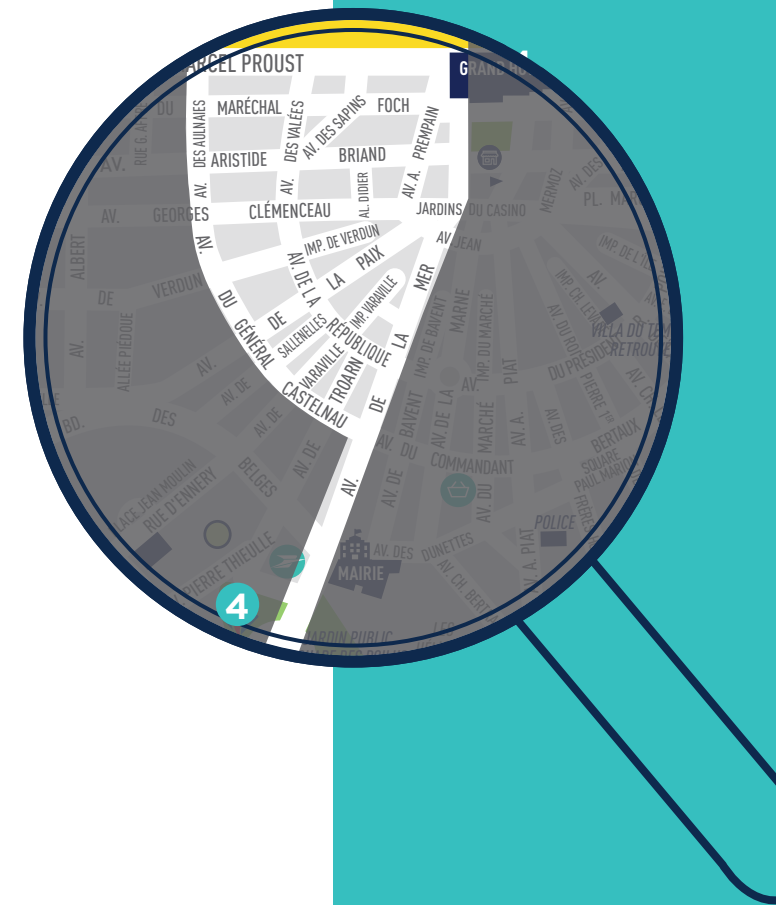
Sujet abordé par les élus

4 L'OFFICE DE TOURISME

La compétence tourisme a soulevé d'âpres débats au sein de l'intercommunalité ces derniers mois. Monsieur PORCQ souhaite s'en expliquer très brièvement. Le tourisme a Cabourg est bien évidemment le poumon de notre économie. Les élus de l'intercommunalité n'ont pas souhaité accorder une subvention de 100 000 euros pour développer le service. Cet « incident » illustre un désaccord bien plus profond sur la stratégie touristique entre Cabourg « cheffe de fil » et les communes du rétro littoral. La ville retrouvant son indépendance en matière touristique va ainsi pouvoir poursuivre sa progression vers un tourisme de « production » et non de « prospectus ».

Se tournant de l'autre côté, Monsieur PORCQ rappelle le combat incessant mené par l'équipe municipale pour conserver les services publics de proximité parmi lesquels, La Poste. L'agence de Merville-Franceville a fermé. Celle de Dives est en sursis. Il est crucial de maintenir ouverte celle de Cabourg.

Enfin, pour en terminer avec le paysage environnant de la Mairie, le bâtiment « Orange » a été racheté par un promoteur immobilier qui va le transformer en bâtiment d'habitation. La ville a veillé à l'esthétique du projet situé en plein cœur de ville.



SURETÉ & SÉCURITÉ

Sujet abordé par les riverains

5 STATIONNEMENT

Les riverains de l'avenue de Sallenelles et de l'avenue de Varaville se plaignent du stationnement des véhicules sur les trottoirs enherbés en l'absence de lignes jaunes. Cela détériore ces espaces. Par ailleurs certains automobilistes peu scrupuleux se garent devant des portails. Enfin, ce stationnement peut s'avérer gênant car il empêche la circulation des piétons (et des personnes en fauteuil ou poussettes) en toute sécurité. Il nuit aussi à la visibilité.

D'autres riverains signalent qu'une bande jaune est bien visible avenue de la république mais qu'elle n'est pas respectée ; notamment par les camions de livraison qui stationnent, moteur tournant, et ce en toute impunité.

Monsieur le Maire comprend ces désagréments. Il déplore le manque de civisme de certains conducteurs. Toutefois, il souhaite conserver les trottoirs enherbés qui font le charme de la station. Il ne souhaite pas minéraliser davantage le cœur de ville.

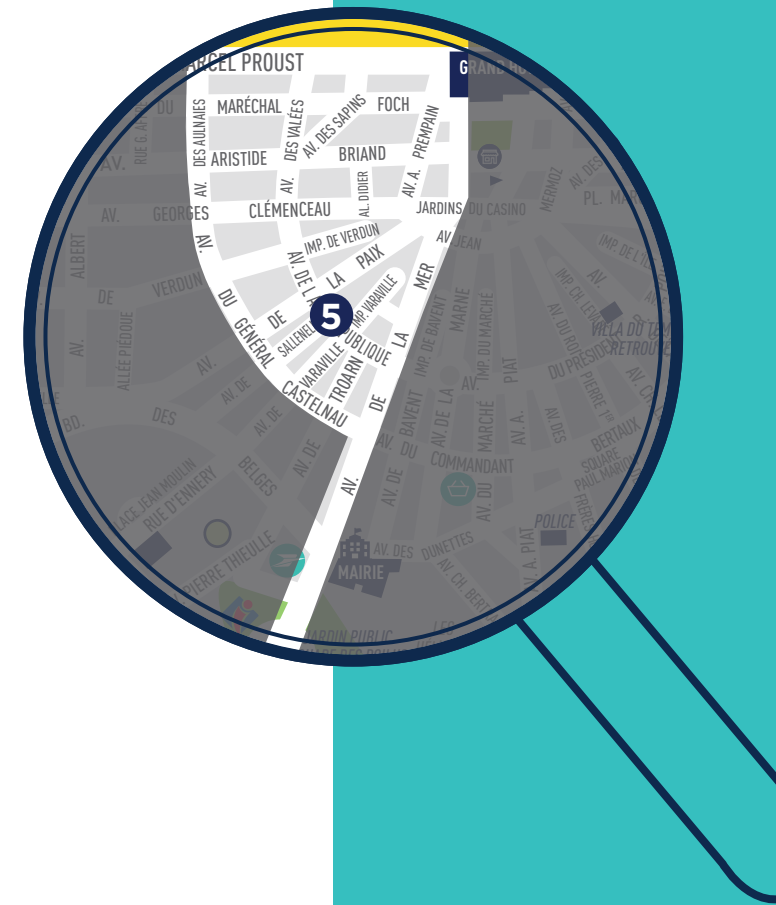
Il précise par ailleurs qu'un bilan du plan de mobilité va être dressé. Des modifications pourront voir le jour. La municipalité travaille également à l'édiction d'une règle qui concernerait la taille des camions autorisés en centre-ville ainsi que des horaires de livraison plus contraints.

Plus généralement, le stationnement demeure un problème en haute saison. La ville a peine à absorber l'afflux des touristes. Un habitant réclame le stationnement payant dans toute la ville mais à un tarif symbolique pour les résidents.

Monsieur le Maire précise qu'un système d'abonnement résidentiel est déjà en place.

Il insiste par ailleurs sur le fait que les principaux clients des commerces Cabourgeois viennent des communes voisines (Petiville, Dozulé, Bavent...). Ces locaux permettent aux petits commerces cabourgeois de vivre à l'année. Ils ne doivent pas être pénalisés. Si nous perdons cette clientèle, les commerces indépendants fermeront et un turn-over incessant va s'installer. Les emplois vont également en pâtir.

L'équation n'est donc pas aussi simple à trouver.



SURETÉ & SÉCURITÉ

Sujet abordé par les riverains

6 ECLAIRAGE DÉFECTUEUX

Un habitant signale que le lampadaire situé à l'intersection de l'avenue des vallées, de l'avenue des sapins et de l'avenue Aristide Briand ne s'allume toujours pas. Cela fait plus d'un an que le problème persiste. Il l'a déjà signalé aux services municipaux.

Un signalement à l'entreprise Bouygues (notre prestataire pour l'éclairage public) a de nouveau été effectué le 6 novembre.

7 VITESSE EXCESSIVE

Un habitant de l'avenue Foch déplore la vitesse excessive des automobilistes et motards qui empruntent cette ligne droite. Ce comportement est d'autant plus dangereux que des familles avec enfants empruntent cette voie à la sortie de la plage.



INTERACTION SOCIALE

Monsieur le Maire rappelle la nécessité et l'urgence d'inventer les ressources budgétaires de demain. Les élus ont bien compris que l'impôt ne pouvait plus supporter l'explosion des dépenses engendrées par le désengagement de l'état et les conséquences des multiples crises auxquelles nous devons faire face. Par conséquent, de nouvelles ressources propres doivent être dégagées. Cela se fera certainement au prix de quelques sacrifices.

Le casino est un exemple des ressources propres dégagées par la commune.

Le stationnement payant en est une autre qui rapporte tout autant à la commune, soit 700 000 euros par an (contraventions comprises).

8 INCOHÉRENCE DU PLAN DE MOBILITÉ

Des riverains estiment incohérent le plan de mobilité mis en place au printemps dernier au niveau de l'avenue des vallées, de l'avenue des sapins et de l'avenue Aristide Briand. Ils demandent que la situation soit réétudiée

9 SIGNALISATION NON RESPECTÉE

Les habitants de l'impasse de Varaville signalent que des camions de livraisons ainsi que des camions benne s'introduisent dans l'impasse tôt le matin induisant des nuisances sonores. Ces véhicules gênent également la circulation des habitants de l'impasse. Le revêtement est détérioré.



INTERACTION SOCIALE

Sujet abordé par les élus

10 RÉNOVATION DE VILLAS

Monsieur le Maire souhaite faire observer la remarquable rénovation de la villa Frangeros. Les codes architecturaux ont été superbement respectés dans les moindres détails. Il remercie les résidents qui concourent ainsi à la préservation du patrimoine normand et au charme Cabourgeais.

11 CASINO

Le Casino de Cabourg, propriété de la ville, est un établissement exceptionnel dont certains éléments sont classés aux monuments historiques.

Selon Monsieur le Maire, il faut redonner tout son éclat et sa splendeur à la salle à l'italienne.

C'est ainsi que le Casino qui manquait cruellement de capacité de stationnement va déménager pour s'installer à côté du centre aquatique.

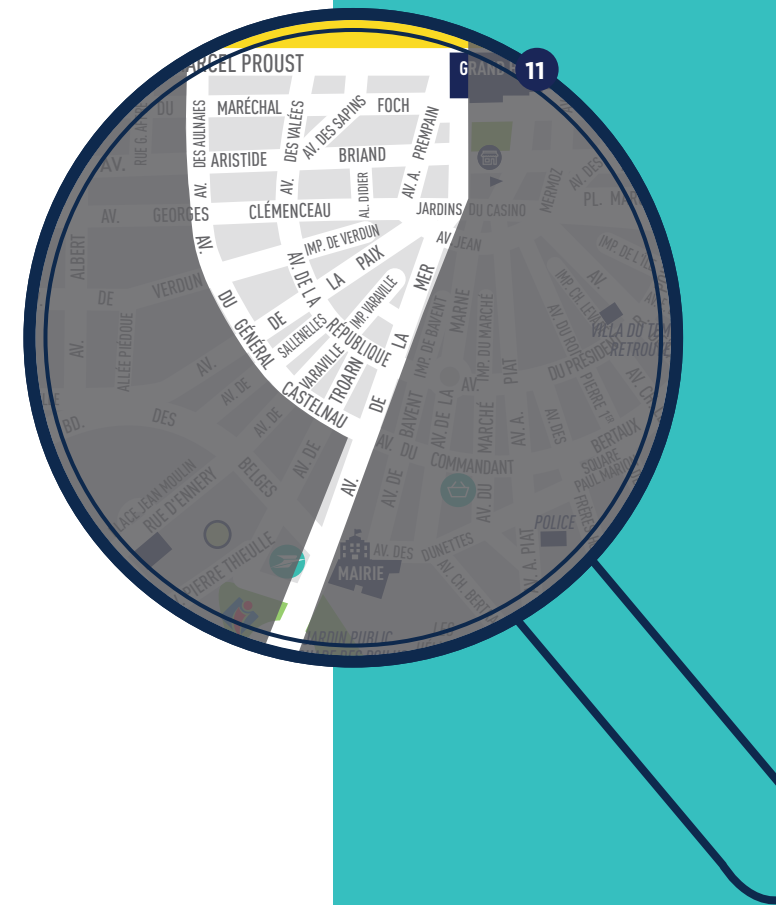
Le bâtiment actuel sera réhabilité en salle de spectacles qui accueillera la saison culturelle. La Sall'in dont la jauge est insuffisante et la qualité du son médiocre, se verra transformée en salle polyvalente.

Le Casino réhabilité aura également pour vocation d'accueillir des séminaires régionaux. Le besoin est manifeste. Cabourg saisit donc cette nouvelle opportunité d'accueil et de rayonnement.

Un espace de restauration sera maintenu « côté mer ».

Ce projet va donc générer de nouvelles recettes pour la commune.

La réhabilitation de ce lieu représente une enveloppe de 15 millions d'euros. La commune ayant considérablement résorbé sa dette (2.8 millions aujourd'hui contre 13 millions en 2014), elle dispose d'une nouvelle capacité d'emprunt qui sera dédiée à ce projet ambitieux.



INTERACTION SOCIALE

Sujet abordé par les élus

Il implique un budget contracté durant 3 ans.

Un participant s'inquiète de la capacité hôtelière pour accueillir les séminaires d'entreprises notamment.

Monsieur PORCQ a bien conscience que notre capacité peut s'avérer insuffisante.

L'hôtel en construction en lieu et place du garage Palace présentera une capacité de 70 chambres supplémentaires. A côté de cela, l'Hôtel du Golf est fermé, l'Hôtel de Paris va fermer (au moins momentanément) tandis que le Castel Fleuri vient de réouvrir mais avec moins de chambres que précédemment.

C'est pour cette raison que la montée en puissance des locations via Airbnb ne peut être décriée. Elle répond à un certain besoin qui ne va pas se tarir.

Les tractations avec le Grand Hôtel pour la reprise de la piscine municipale par le groupe Accord Invest sont toujours en cours. Si elles n'aboutissent pas rapidement, cet équipement pourrait être vendu à un acteur du bien-être.

La boîte de nuit quant à elle fonctionne très bien. Les habitants conviennent que les nuisances sont moins nombreuses qu'elles n'ont été.

12 LOGEMENTS AIRBNB

Monsieur PORCQ informe les habitants du quartier qu'une réflexion est en cours en ce qui concerne la multiplication du nombre de logements loués via des plateformes comme Airbnb.

Certes, le phénomène peut induire des nuisances. Toutefois, la capacité hôtelière à Cabourg n'est pas suffisante. Cette formule répond donc à un besoin.



INTERACTION SOCIALE

- *Sujet abordé par les riverains*
- *Sujet abordé par les élus*

13 GRAND HÔTEL - BOÎTE DE NUIT

La question est posée à Monsieur le Maire du devenir de l'actuelle piscine municipale. Monsieur PORCQ répond que les négociations sont toujours en cours avec le groupe Accord Invest afin que la piscine soit rattachée au Grand Hôtel. Malheureusement, les tractations sont difficiles et n'évoluent pas aussi rapidement que le souhaiterait la municipalité. Si cela devait durer, une alternative pourrait être envisagée.

La boîte de nuit fonctionne très bien. Les riverains constatent que les nuisances sont beaucoup moins importantes qu'elles n'ont été.

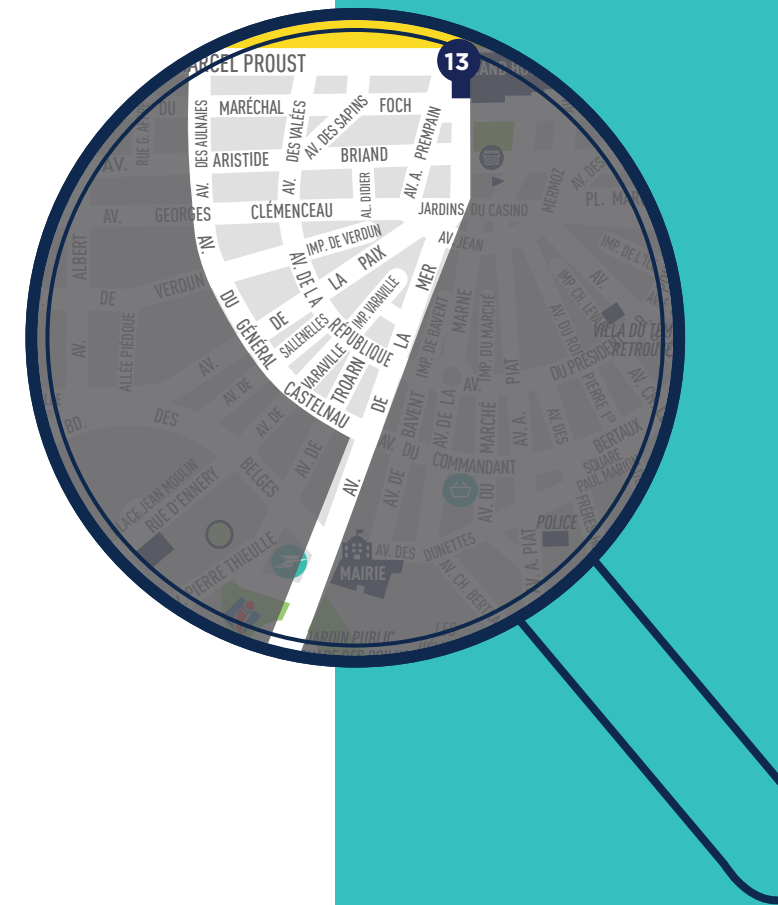
14 LE GARDEN TENNIS

Question est posée à Monsieur PORCQ du devenir du Garden Tennis. Monsieur le Maire informe qu'il a dû arbitrer à ce sujet en qualité de Maire de la consolidation et de la priorisation. Ainsi, certes, le complexe doit retrouver son éclat ; mais pas à n'importe quel prix. L'ossature sera donc conservée. La conservation des 4 cours couverts n'est pas encore actée. Il faut impérativement faire une place au paddle dont la pratique se développe considérablement.

15 LOGEMENT DES SAISONNIERS

Monsieur PORCQ saisit l'opportunité de cette rencontre pour informer les participants d'un autre projet important pour la station. L'ancienne Auberge Cabourgeaise située avenue Charles de Gaulle va être rasée au profit de la construction de logements pour les saisonniers. La gestion de cette structure nécessitera la présence d'un gardien.

Un autre projet ayant la même vocation se dessine avenue Pasteur, en lien avec la société PARTELIOS.



ECO-RESPONSABILITE

- *Sujet abordé par les riverains*
- *Sujet abordé par les élus*

16 ECLAIRAGE PUBLIC

Pour des raisons économiques et écologiques, l'éclairage public n'est plus assuré en continu toute la nuit. Différentes alternatives sont déployées selon les rues : 1 lampadaire sur 2 avenue de la mer, extinction sur certaines plages horaires sur d'autres voies. Par ailleurs, le passage au led s'effectue progressivement sur l'ensemble de la commune

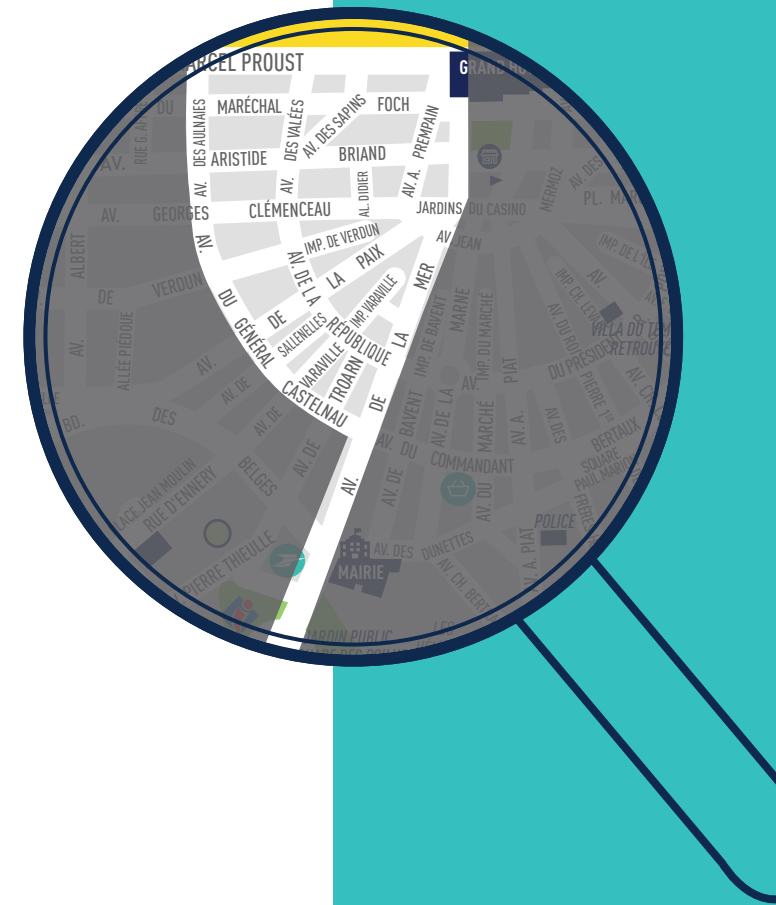
17 PRÉSERVATION DU PATRIMOINE

La préservation de notre patrimoine, bâti notamment, est évidemment un sujet cher à Monsieur le Maire. C'est ainsi qu'au gré des différents plan urbanistiques, la zone de protection s'est étendue bien au-delà de l'éventail. Si certains voient dans la mise en place du Site Patrimonial Remarquable une atteinte au droit de propriété, il constitue surtout une garantie de mise en valeur et/ou de cohérence de notre patrimoine. A noter que des subventions existent pour aider les propriétaires à réhabiliter, rénover leur bien selon les conditions définies.

A ce titre, Monsieur PORCQ déplore le côté « Patchwork » de l'avenue de la mer induit par des devantures commerciales très disparates. Il ne désespère pas qu'une charte des commerçants, chère à son prédécesseur Tristan DUVAL, voit le jour dans les années à venir. Elle impliquerait le respect d'un cahier des charges pour une plus grande harmonie des couleurs, des matériaux...

Monsieur le Maire informe l'assistance qu'il travaille aussi à l'instauration d'un droit de préemption sur les commerces dans le but de maintenir les petits commerces de proximité, utiles aux personnes dépourvues de moyens de locomotion. Cela permettrait également de diversifier le type de commerce.

A cela s'ajoute le projet de mise en place d'un instrument de surveillance des loyers commerciaux.



ECO-RESPONSABILITE

- *Sujet abordé par les riverains*
- *Sujet abordé par les élus*

18 VOIRIE

Monsieur PORCQ informe les habitants que la durée de vie moyenne d'une chaussée est de 15-20 ans. La réfection de la voirie est un poste budgétaire important pour la commune d'autant qu'elle intègre désormais plusieurs dimensions. La végétalisation, les mobilités douces, l'assainissement et l'enfouissement des réseaux sont systématiquement pris en considération. Ces 4 éléments sont gérés par des acteurs différents dont la communauté de communes. Les calendriers doivent donc se coordonner.

19 CORBEILLES DE RUE

Un riverain réclame davantage de corbeilles de rue dans l'éventail entre l'avenue de la mer et la promenade Marcel Proust.

Il n'est pas à l'ordre du jour de multiplier les corbeilles de rue. Elles nécessitent une main d'œuvre importante et de surcroît n'entraînent pas forcément une diminution du nombre de déchets déposés sur la voie publique.

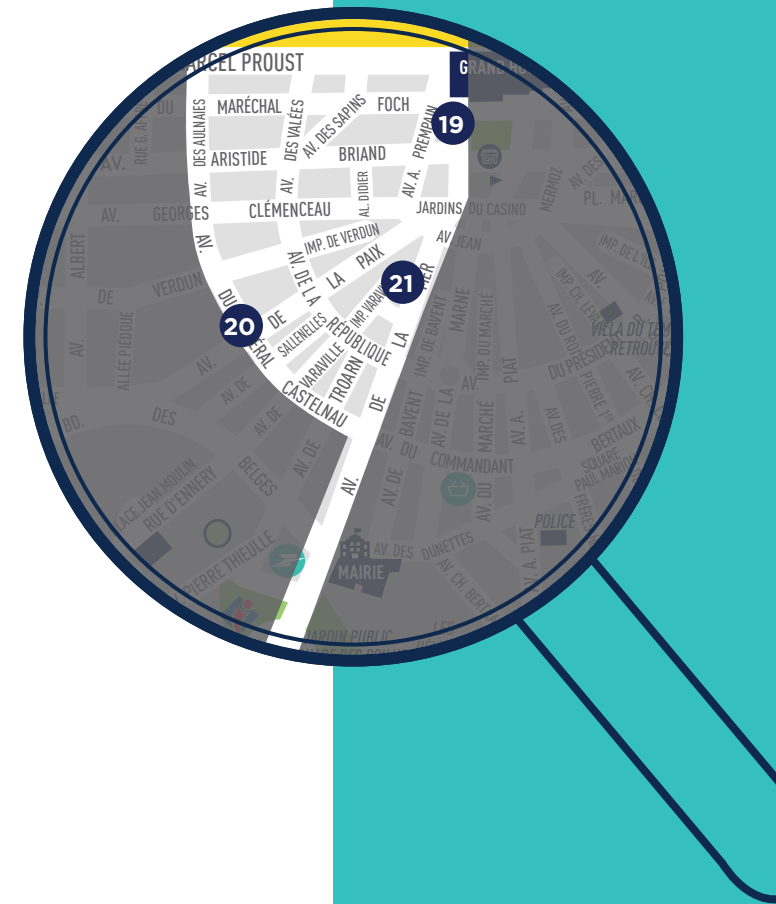
20 BOUCHES D'ÉGOUTS ENDOMMAGÉES

D'autres personnes signalent des bouches d'égouts endommagées avenue de Varaville ainsi qu'à l'angle de l'avenue de la paix et de l'avenue Castelneau.

L'entreprise VEOLIA en charge de ces équipements a été informée le 8 novembre dernier de la nécessité d'intervenir sur ces différents points identifiés.

21 RÉSEAU D'EAUX USÉES ET POUBELLES IMPASSE DE VARAVILLE

Les habitants de l'impasse signalent un problème d'évacuation des eaux usées dans cette voie. Par ailleurs, ils déplorent la multiplication des ordures et autres containers entreposés dans l'impasse en quasi-permanence.



ECO-RESPONSABILITE

- *Sujet abordé par les riverains*
- *Sujet abordé par les élus*

22 AMÉNAGEMENT AVENUE GEORGES CLÉMENCEAU

Un résident de l'avenue Georges Clémenceau signale que les espaces enherbés ne sont pas en capacité d'absorber les eaux pluviales lorsque celles-ci sont abondantes. Des poches d'eau se forment. Par ailleurs, les automobilistes ne différencient pas les espaces réservés au stationnement des autres. Par conséquent, ils stationnent partout ce qui ne va pas sans causer de préjudices pour les habitants de la rue. Il demande s'il ne serait pas possible de prévoir des plantations sur ces espaces non dédiés au stationnement. Cela pourrait répondre aux deux problématiques (stationnement anarchique et poches d'eau).

Le stationnement est effectivement interdit sur les noues. Celles-ci seront creusées afin d'empêcher le stationnement des véhicules.

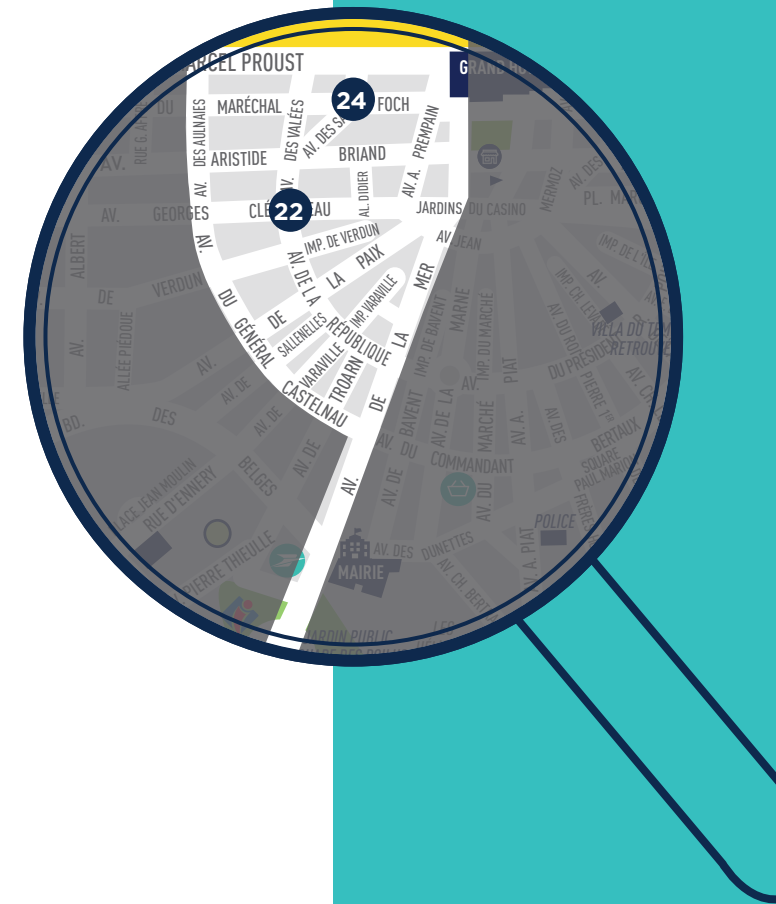
23 GESTION DES DÉCHETS

Monsieur le Maire profite de notre passage à proximité de la promenade Marcel Proust pour faire part du premier bilan concernant le remplacement des poubelles de plage par des loges installées à l'entrée des voies perpendiculaires. Les vacanciers ont plutôt bien respecté ce nouvel aménagement. Le bilan de cette première saison est plutôt positif. Monsieur PORCQ fait de la gestion des déchets l'une de ses priorités, « quoi qu'il en coûte ». Une refonte du système semble nécessaire. Le service de gestion des ordures ménagères assuré par la communauté de communes montre ses limites. L'installation de zones d'enfouissement est à l'étude. La situation des communes côtières est particulière. On le sait bien, les visiteurs d'un jour ne se préoccupent pas de la gestion de leurs déchets. Deux grandes échéances sont à venir : 1er janvier 2024 : obligation de recycler les biodéchets. 2025 : fin de la collecte des déchets verts.

24 TÂCHE DE PEINTURE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Une importante tâche de peinture subsiste sur la chaussée au niveau du 13-15 avenue du Maréchal Foch. Un riverain demande si elle peut être effacée ou recouverte.

Une couche de peinture noire recouvrira cette tâche afin de la masquer.





LA VIE DE QUARTIER
LES FAIS DE QUARTIER



cabourg.fr